

**Conférence de presse annuelle 2008****Fiche thématique n° 12****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 28 février 2008

Pays partenaires d'Amérique latine et d'AsieLa BEI a prêté 925 millions d'EUR en Amérique latine et en AsieLe contexte de l'action de la BEI

En Amérique latine et en Asie (ALA), l'activité de prêt de la BEI est régie par les mandats que lui confie l'Union européenne (UE). Au titre des précédents mandats, la Banque a été autorisée à accorder des prêts à concurrence de 4,4 milliards d'EUR. Le premier mandat remonte à 1993 tandis que le dernier en date, doté d'une enveloppe de 2,48 milliards d'EUR, couvrait la période allant du 1^{er} février 2000 au 31 janvier 2007.

Depuis le début de ses opérations dans les pays ALA en 1993, la BEI a signé 100 prêts dans 23 pays, pour un total de 5,7 milliards d'EUR. Sur ce montant, 52 % ont été affectés à des projets réalisés en Amérique latine et 48 % à des projets en Asie. Les fonds ont été utilisés pour financer des investissements productifs présentant un intérêt mutuel pour l'UE et pour le pays partenaire concerné par le projet, conformément aux objectifs de coopération de l'Union européenne.

Le nouveau mandat ALA

En vertu de son nouveau mandat, qui couvre la période 2007-2013, la BEI est autorisée à accorder des prêts à concurrence de 3,8 milliards d'EUR, assortis de la garantie communautaire, pour les opérations menées dans les pays partenaires d'Amérique latine et d'Asie. Il s'agit d'une augmentation sensible – 53 % – par rapport au mandat relatif à la période 2000-2006. Ce mandat est subdivisé en deux enveloppes indicatives, l'une de 2,8 milliards d'EUR pour l'Amérique latine et l'autre de 1 milliard d'EUR pour l'Asie.

Les activités de la Banque dans les pays ALA vont de pair avec la stratégie de coopération de l'UE dans ces régions. D'un point de vue sectoriel, les objectifs de la BEI dans ses opérations de prêt en Amérique latine et en Asie ont été élargis et la Banque ciblera notamment la protection de l'environnement (y compris l'atténuation des changements climatiques) et les projets qui contribuent à la sûreté de l'approvisionnement énergétique de l'UE. Les opérations de la BEI continueront en outre de soutenir la présence de l'UE sur ces continents par le biais d'investissements étrangers directs et de transferts de technologies et de savoir-faire.

Nouvelles orientations

Le Conseil des gouverneurs de la BEI, qui est composé des ministres de l'économie et des finances de l'UE, a approuvé en juin 2007 un certain nombre de mesures visant à renforcer la contribution de la BEI à la concrétisation des politiques de l'UE dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ; parmi ces mesures figure la mise en place d'un nouveau mécanisme pluriannuel de 3 milliards d'EUR financé sur les ressources propres de la Banque et qui vise, d'ici à la fin de 2013, à accorder dans les pays voisins, dans les pays ACP, en Afrique du Sud et dans les pays ALA des prêts permettant de promouvoir une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr.

Ce mécanisme sera essentiellement utilisé dans les cas où la Banque n'a pas besoin de la garantie communautaire pour atténuer des risques souverains ou politiques afin de préserver sa note de crédit (par exemple dans les pays ayant valeur d'investissement ou lorsqu'une sûreté appropriée peut être fournie). En revanche, les ressources relevant des mandats de prêt extérieurs seront utilisées lorsque la garantie communautaire est nécessaire pour atténuer les risques souverains ou politiques (essentiellement dans des pays moins bien notés) ou pour appuyer des projets dans d'autres secteurs.

Activité en 2007

En 2007, les opérations de prêt de la BEI en faveur de projets situés en Amérique latine et en Asie ont totalisé 925 millions d'EUR, dont 365 millions d'EUR pour quatre projets en Amérique latine (Brésil, Panama, Pérou et Uruguay) et 560 millions d'EUR pour deux projets en Asie (Chine et Philippines).

En Amérique latine par exemple, la BEI a signé un prêt de 50 millions d'USD pour l'extension du terminal de conteneurs de Montevideo (Uruguay).

En Asie, la BEI a accordé un prêt de 500 millions d'EUR à la Chine pour un dispositif multi-investissements à grande échelle conçu pour financer, au sein des secteurs énergétique et industriel, des projets d'investissement qui contribueront à éviter ou réduire les gaz à effet de serre et autres émissions polluantes.

Il s'agissait du premier prêt accordé par la BEI au titre du Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr, instrument destiné à promouvoir l'action de l'UE en matière de lutte contre les changements climatiques et de sûreté de l'approvisionnement énergétique, qui a été avalisé par les gouverneurs de la Banque (à savoir les ministres européens de l'économie et des finances) en juin 2007 et qui est doté d'une enveloppe de 3 milliards d'EUR.

Pour plus d'informations sur la BEI, prière de consulter son site Web www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse : presse@bei.org, tél. : (+352) 43 79 - 21000, télécopieur : (+352) 43 79 - 61000

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org, tél. : (+352) 43 79 - 22000, télécopieur : (+352) 43 79- 62000